



rapport annuel

2024

AÉROPORT
toulouse blagnac





sommaire

Le mot des présidents	3
Les principaux dirigeants	4
Les événements de l'année	6
Un trafic international en plein essor	7
1 ^{er} aéroport français en qualité de service	7
Une expérience passager enrichie	8
Un lieu fédérateur d'émotions	8
Des actions concrètes en faveur de la décarbonation	9
Une transition globale portée par l'économie circulaire	11
La diminution des vols en cœur de nuit	12
ATB, acteur sociétal et territorial	13
Rapport de gestion	14
Préambule	16
Situation et activité au cours de l'exercice	17
Évolution prévisible et perspectives d'avenir	28
Autres informations relatives à la société ATB	30
Rapport sur le gouvernement d'entreprise Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	32
États financiers consolidés IFRS	36
État de la situation financière	38
État du résultat global consolidé	39
Tableau de variations des capitaux propres consolidés	40
Tableau des flux de trésorerie	41
Notes annexes aux comptes consolidés	42
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	72

En 2024 Aéroport Toulouse-Blagnac poursuit sa transformation

Alors que le paysage du transport aérien national et européen évolue rapidement, l'Aéroport Toulouse-Blagnac accélère la mise en œuvre de ses projets pour façonner l'avenir de la plateforme.

L'activité, soit 7,8 millions de passagers accueillis en 2024, est marquée par le développement continu des liaisons internationales, qui représentent désormais 60 % du trafic total. Alors que le segment domestique suit les évolutions du marché avec une reprise lente, le trafic international enregistre une croissance dynamique de 6 % avec 84 lignes opérées au départ de Toulouse et des connexions aux 16 grands hubs mondiaux stratégiques.

Cette évolution s'accompagne d'une transformation du profil des voyageurs, pour lesquels les motifs tourisme et loisirs occupent une place prépondérante. Une tendance qui reflète le repositionnement de l'aéroport vers une offre toujours plus diversifiée et connectée aux grandes destinations internationales.

2024 marque aussi une étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique CARE, avec des avancées majeures dans plusieurs domaines clés. L'année écoulée a été marquée par une accélération des investissements, permettant à la plateforme de renforcer sa compétitivité et son attractivité. La qualité de service notamment se maintient à son plus haut niveau.

Parmi les réalisations de 2024, l'installation d'une nouvelle centrale photovoltaïque sur l'Éco Parc P5 et le développement de solutions logistiques dédiées aux biocarburants viennent renforcer l'engagement environnemental de l'aéroport. Ces avancées s'inscrivent pleinement dans la stratégie RSE visant à accélérer la transition énergétique et à inscrire la plateforme dans une dynamique durable avec une ambition clairement affichée, l'objectif net zéro carbone en 2029.

Pleinement conscient de son rôle moteur pour l'économie régionale, l'Aéroport Toulouse-Blagnac poursuit son engagement sociétal, renforçant ses initiatives en faveur de l'emploi et du développement local. La deuxième édition du job dating des métiers aéroportuaires, qui a réuni plus de 1 200 participants en 2024, s'est imposée comme une référence des salons de l'emploi pour la région toulousaine.

L'année 2024 s'est ainsi inscrite dans la continuité du projet de transformation pour Aéroport Toulouse-Blagnac, affirmant la volonté de conjuguer performance et responsabilité, pour façonner un modèle aéroportuaire respectueux et innovant.

Christian Cassayre
Président du conseil de surveillance

Philippe Crébassa
Président du directoire

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

conseil de surveillance

> membres

ATB Participation Eiffage

Christian Cassayre

Président

Cécile Cambier

Nicolas Ferroud-Plattet

Magali Huchette

Florent Janssen

Cécile Sery

République française

Gustave Gauquelin

Caroline Montalcino

Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse

Patrick Piedrafita

Vice-président

Irène Goaziou-Huret

Marie-Pascale Goudal

Philippe Robardey

Région Occitanie

Laurent Cherubin

Département Haute-Garonne

Pascal Boureau

Toulouse Métropole

Agnès Plagneux-Bertrand

> commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Mazars

Hervé Kerneis

Cabinet Ernst & Young Audit

Laurent Vitse

> censeurs

Communes

Blagnac

Joseph Carles

Colomiers

Laurence Casalis

Cornebarrieu

Alain Toppan

Toulouse

François Chollet

Chambre de commerce et d'industrie

Toulouse

Patrice Cohade

DSAC Sud

Nicolas Dubois

Airbus

Florent Querol

> comité d'entreprise

Collèges

Agents d'encadrement
et techniciens

Éric Dumec

Cadre

Carole Bastiani

Ouvrier-employés

Virginie Huerta De Prada

Rodolphe Robert

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

directoire et comités

> **directoire**

Président

Philippe Crébassa

Membres

Bruno Balerdi

Thierry Bonneville

Jean-Christophe Chauvignat

Alain de la Meslière

> **comité d'audit (CA)**

Président

ATB Participation

Christian Cassayre

Membres

ATB Participation

Florent Janssen

Cécile Sery

CCIT

Philippe Robardey

Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Pascal Boureau

République française

Gustave Gauquelin

> **comité stratégies et investissements (CSI)**

Présidente

Toulouse Métropole

Agnès Plagneux-Bertrand

CCIT

Patrice Cohade

Région Occitanie

Laurent Cherubin

ATB Participation

Cécile Cambier

Florent Janssen

Nicolas Ferroud-Plattet

> **comité des rémunérations, nominations et de la gouvernance**

(RNG)

Présidente

ATB Participation

Cécile Cambier

Vice-Président

CCIT

Patrice Cohade

Membres

ATB Participation

Christian Cassayre

Cécile Sery

Toulouse Métropole

Agnès Plagneux-Bertrand

République française

Caroline Montalcino

2024

Les événements
de l'année



1 Un trafic international en plein essor

Le réseau des lignes intérieures se remodèle, tandis que celui des lignes internationales continue de se développer. Le trafic international poursuit sa croissance avec une dynamique positive de 6 % par rapport à 2023, retrouvant ainsi son niveau d'avant covid.

Le trafic domestique enregistre une baisse de 7 % en 2024 qui limite les volumes à 65 % de ceux de 2019. Paris reste la destination la plus fréquentée de la plateforme avec 2 063 335 passagers et représente encore 26 % du trafic.

Les compagnies low-cost poursuivent leur déploiement sur la plateforme et représentent désormais 50 % du trafic, contre 43 % en 2019. Le fret a par ailleurs traité 31 608 tonnes cette année.

Enfin, avec une baisse de 1,5 % du nombre de mouvements commerciaux, totalisant 66 578 opérations, le secteur aérien poursuit sa réorganisation. Cette évolution reflète les ajustements opérés par les compagnies aériennes qui adaptent leurs capacités en fonction des nouvelles dynamiques de la demande et des évolutions économiques.

2 1^{er} aéroport français en qualité de service

En 2024, l'Aéroport Toulouse-Blagnac occupe toujours la première place du classement des aéroports français en matière de qualité de service pour la 3^e année consécutive, selon l'enquête indépendante ASQ de l'ACI World (Association internationale des aéroports). Les indicateurs « facilité de parcours », « temps d'attente » et « accueil et courtoisie » se distinguent particulièrement. Cette position de leader occupée depuis plus de trois ans souligne l'engagement constant des équipes de l'aéroport et de ses partenaires au service des clients et des passagers.

Le panel français de l'étude comprend huit grands aéroports, dont Orly et sept plateformes régionales. L'Aéroport Toulouse-Blagnac se classe également au quatrième rang d'un ensemble d'aéroports européens de taille comparable.



3 Une expérience passager enrichie

Un nouvel espace accessible à tous a ouvert en fin d'année dans le hall C, zone d'embarquement, près de la porte 30. Ce lieu a été conçu pour offrir confort, calme et praticité, intégrant une terrasse extérieure avec une vue imprenable sur les pistes, des sièges confortables et des distributeurs automatiques. Cet aménagement reflète une démarche d'économie circulaire, privilégiant la réutilisation des moquettes existantes et l'optimisation des mobiliers.



4 Un lieu fédérateur d'émotions

Poney Club, retour sur une édition à succès!

Du 13 juin au 31 août, le Poney Club a fait son grand retour à l'Aéroport Toulouse-Blagnac pour une seconde saison musicale plus festive que jamais!

Cette nouvelle saison a confirmé le rayonnement de l'événement, avec plus de 100 artistes programmés, dont des têtes d'affiche internationales telles que Deadmau5, The Blaze, Tchami & Malaa, Kungs, Chase & Status, Bob Sinclar, Kavinsky ou encore Bon Entendeur, sur un site agrandi pouvant accueillir jusqu'à 3000 personnes.

Le succès de cette seconde édition illustre la capacité d'ATB à proposer des initiatives culturelles originales et fédératrices, et à valoriser ses infrastructures dans une logique d'ouverture sur le territoire.





5 Des actions concrètes en faveur de la décarbonation

L'accélération du CAD sur la plateforme

Depuis mars 2024, l'Aéroport Toulouse-Blagnac propose un approvisionnement en carburant d'aviation durable (CAD), marquant une étape clé du projet ICEO (initiative carburant durable en Occitanie). Plus de 1 350 m³ de CAD ont ainsi été distribués en 2024. L'annonce d'easyJet d'utiliser du CAD sur la ligne Toulouse-Bristol fin 2024, confirme l'adhésion des compagnies aériennes à cette démarche commune. Considéré comme un levier incontournable de la décarbonation, le CAD pourrait, selon l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), contribuer à près de 70 % des réductions d'émissions visées par le secteur aéronautique d'ici 2050.

Modernisation des éclairages pour une efficacité énergétique

En 2024, l'aéroport a engagé d'importants chantiers de modernisation de ses systèmes d'éclairage, avec une double ambition : améliorer la performance énergétique et répondre aux exigences réglementaires. Le premier chantier a concerné les parkings automobiles P1 et P2, désormais intégralement équipés d'éclairages LED. Cette transformation permet de réduire la consommation énergétique de près de 40 %.

Le second chantier porte sur les parkings avions. L'ensemble des 34 mâts d'éclairage est progressivement équipé de projecteurs LED de dernière génération. Cette initiative, lancée en 2022 et s'achevant en 2026, répond à deux objectifs majeurs : se conformer au cadre réglementaire fixé par l'EASA (European Aviation Safety Agency), garant de la sécurité aéroportuaire, et optimiser la consommation d'énergie. Grâce à un système intelligent de gestion de l'éclairage, l'intensité lumineuse s'adapte en temps réel aux mouvements et opérations à proximité. Ce dispositif permet une économie d'énergie estimée à 75 % minimum, tout en réduisant significativement les coûts de maintenance.



7 La diminution des vols en cœur de nuit

La réduction des nuisances sonores constitue un défi collectif et exigeant, dont le succès repose sur un dialogue permanent : d'une part avec les compagnies aériennes, afin de les sensibiliser à une programmation de vols plus maîtrisée durant la nuit, et d'autre part avec les associations de riverains. atb s'engage chaque jour pour concilier cet enjeu majeur avec la compétitivité économique et la connectivité du territoire.

En 2024, 954 vols ont décollé ou atterri entre minuit et 6 heures (cœur de nuit), contre 1236 en 2023, soit une baisse de 23 %. Les vols commerciaux passagers ont connu une diminution de 31 % passant de 855 en 2023 à 587 en 2024. Le nombre de vols basculants a baissé de 26 %.

Ces résultats, les meilleurs enregistrés depuis 15 ans, illustrent la volonté commune d'ATB et des opérateurs aériens de maîtriser davantage les horaires de nuit.

2024

Rapport de gestion

sommaire

Préambule	16
1 Situation et activité au cours de l'exercice	17
1.1. Évolution du trafic	17
1.2. Services aux clients et exploitation	18
1.3. Investissements	19
1.4. Performance économique	20
1.5. Actualité sociale, environnementale et sociétale	25
1.6. Activité de Recherche & Développement	27
2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir	28
2.1. Trafic	28
2.2. Activités commerciales	28
2.3. Activités immobilières/diversification	28
2.4. RSE	29
3 Autres informations relatives à la société ATB	30
3.1. Actionnariat des salariés	30
3.2. Distribution de dividendes	30
3.3. Solde des dettes fournisseurs par échéance et solde des créances clients	30
3.4. Dépenses non déductibles du résultat fiscal	31
3.5. Tableau des résultats d'ATB des 5 derniers exercices	31

Préambule

Le trafic total d'Aéroport Toulouse–Blagnac s'élève en 2024 à 7,8 millions de passagers, stable par rapport à 2023 (+ 0,5 %). La croissance du trafic international de 6 % en 2024, représentant désormais 60 % du total (contre 51 % en 2019), se rapproche des niveaux pré-covid avec un taux de reprise de 99 %. En revanche, le trafic national est marqué par une décroissance de 6,6 %, avec un taux de reprise de 65 % par rapport à 2019. Les mouvements d'avions commerciaux ont diminué de 1,5 % par rapport à 2023 et de 23 % par rapport à 2019. Le trafic se répartit désormais à parts égales entre compagnies traditionnelles et low-cost (50 % chacun, contre 57 % pour les compagnies traditionnelles en 2019).

L'entreprise a augmenté ses investissements de 33 % en 2024, dont une part significative a été consacrée à des infrastructures photovoltaïques sur les parkings autos, qui couvriront 25 % des besoins électriques de la plateforme dès 2025. Les dépenses principales ont concerné la modernisation des infrastructures et la mise en conformité, pour le confort et la sécurité de nos passagers.

Des aménagements dans les halls B et C ont été réalisés en 2024, incluant des espaces d'attente confortables, des zones de pré-embarquement supplémentaires et des services améliorés. La satisfaction des passagers reste ainsi élevée, avec un score moyen de 81,2 points, plaçant l'aéroport en tête des aéroports français et 4ème en Europe au classement ASQ/ACI (Airport Council International).

D'un point de vue environnemental, l'aéroport a poursuivi avec rigueur et persévérance son action pour réduire son impact notamment sonore. En 2024, le nombre total de vols en cœur de nuit (de minuit à 6 h) a diminué de 23 % par rapport à 2023 ce qui représente 954 vols sur l'année. L'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2029 est également un chantier quotidien pour la plateforme.

En cette dernière année du plan stratégique CARE 2021-2025, ATB entame un tournant dans sa mutation et dessine son avenir à moyen terme en pariant sur l'internationalisation de son offre, la digitalisation de ses services mais également la diversification de ses activités.

Philippe Crébassa
Président du directoire

1 Situation et activité au cours de l'exercice

Comptes consolidés IFRS 2024 : chiffres clés de l'exercice (en millions d'€)

Trafic en milliers de passagers	7 842	+ 0,5 %
Produits des activités ordinaires	161	+ 3,8 %
Redevances services publics aéroportuaires	48,3	+ 2,4 %
Revenus extra-aéronautiques	78,4	+ 5,4 %
Tarif sûreté et sécurité	34,3	+ 2,1 %
EBITDA	55	+ 4,8 %
% chiffre d'affaires	34,2 %	
Résultat opérationnel courant	27,2	+ 4,8 %
Résultat net	18,9	- 0,2 %
Investissements	25,6	+ 32,3 %

1.1. Évolution du trafic

Un trafic porté par l'international

Le trafic de 2024 est stable avec 7 844 953 passagers commerciaux (+ 0,5 % par rapport à 2023), et reste en repli de 18,5 % par rapport à 2019. Le trafic passager a été porté par la croissance de l'international de 6 % qui est maintenant majoritaire sur notre plateforme (60 % du trafic contre seulement 51 % en 2019) et atteint des volumes presque équivalents à ceux d'avant covid avec un taux de reprise de 99 %.

Le trafic national, qui est en décroissance de 6,6 % en 2024, n'affiche qu'un taux de reprise de seulement 65 % vs 2019. Malgré cela, Paris reste la destination la plus fréquentée de la plateforme avec 2 063 335 passagers et représente encore 26 % du trafic (Paris représentait 33 % du trafic en 2019).

La tendance de répartition legacy / low-cost s'équilibre avec 50 % du trafic pour les legacy, 50 % pour les compagnies low-cost. À noter qu'en 2019, les legacy représentaient 57 % du trafic contre 43 % pour les compagnies low-cost.

Les mouvements d'avions commerciaux, au nombre de 66 578, sont en baisse de 1,5 % par rapport à 2023 et de 23 % par rapport à 2019.

1.2. Services aux clients et exploitation

Offres de services

Durant l'année 2024, ATB a poursuivi l'aménagement et l'adaptation des halls B et C pour répondre aux attentes exprimées par les passagers et ses partenaires compagnies et assistants, en cohérence avec la feuille de route posée dans la stratégie d'entreprise CARE 2021-2025.

En zone publique, l'aéroport a donc finalisé au mois d'avril une opération de réaménagement de l'espace dédié aux enregistrements dans le hall B. Les passagers bénéficient désormais d'un espace confortable et lumineux, équipé d'assises supplémentaires permettant d'améliorer leur attente et pour les compagnies, de disposer d'une zone mieux organisée pour le traitement des enregistrements.

En zone côté piste, l'aménagement d'une zone supplémentaire de pré-embarquement dans le hall C livré en fin d'année répond aux attentes des compagnies aériennes en matière de traitement des vols à l'embarquement. Un nouvel espace a également été ouvert en fin d'année, au niveau de la mezzanine du même hall C, pour offrir un meilleur confort d'attente aux passagers, avec notamment un espace d'assises supplémentaires et la création d'un espace fumeurs en terrasse extérieure.

Satisfaction des passagers

La satisfaction globale des passagers s'est maintenue à un très bon niveau au cours des quatre trimestres de l'année et la moyenne s'établit à 81,2 points ; ce résultat positionne l'Aéroport Toulouse-Blagnac à la 1ère place des aéroports français et à la 4ème place sur le panel européen de comparaison.

Les indicateurs consolidés « facilité de parcours », « temps d'attente » et « accueil et courtoisie » restent à des niveaux très satisfaisants avec des résultats respectivement de 81,2 %, 82,7 % et 83,6 %. L'indicateur consolidé « disponibilité des services », progresse de 1,2 %, avec un résultat annuel de 77,4 %.

1.3. Investissements

Des investissements en hausse centrés sur le renouvellement et la capacité énergétique

ATB a accru son effort d'investissement de 33 %, à hauteur de 25,8 M€ (contre 19,4 M€ en 2023). Ce programme d'investissement a été principalement dédié aux opérations de renouvellement des infrastructures et de installations ainsi qu'à la réalisation d'une centrale photovoltaïque.

Des investissements de capacité importants pour accroître l'autonomie énergétique

À la suite des travaux réalisés en 2024 sur le parc autos P5 dans la zone de Blagnac 3 (6,8 M€), les 7 hectares d'ombrières photovoltaïques permettront dès 2025 de subvenir à 25 % des besoins en électricité de la plateforme aéroportuaire.

Des investissements de renouvellement en hausse

ATB a poursuivi son effort pour rattraper le retard pris durant la crise sanitaire pour un montant de 15,8 M€ d'investissements de renouvellement, en hausse de 40 %. Ceux-ci ont été principalement consacrés aux installations techniques générales de la plateforme (4,3 M€), aux infrastructures aéronautiques côté piste (4,2 M€), à l'immobilier aéroportuaire (2,2 M€) et à l'aérogare (2 M€).

Des investissements liés aux missions régaliennes

Les dépenses d'investissement de sûreté (1,6 M€) et de sécurité (1,3 M€) ont permis notamment de mettre en conformité la voie d'accès pompier côté piste et de moderniser des installations de sûreté en aérogare.

1.4. Performance économique

1.4.1. Le groupe (en IFRS)

1.4.1.1. Évolution de l'activité

Ensemble des revenus

Pour un trafic passager relativement stable, le chiffre d'affaires 2024 de 161 M€, est en augmentation de 3,8 % et dépasse pour la première fois le montant atteint avant la crise sanitaire.

Les redevances aéronautiques (48,3 M€) sont en hausse de 2,4 % en 2024 alors que le trafic passager n'est qu'en légère croissance de 0,5 %.

Les revenus des activités extra-aéronautiques (78,4 M€) augmentent en moyenne de 5,4 % en 2024, avec la forte croissance des activités commerciales (+ 9,5 %) et également le développement des parcs autos (+ 4 %) comme de l'immobilier (+ 3,8 %).

Le produit de la taxe sur la sûreté et la sécurité (34,3 M€) est en hausse limitée de 2,1 % en 2024 en relation avec l'évolution maîtrisée du coût des prestations correspondantes.

Revenus extra-aéronautiques

Les parcs autos, une activité plus résiliente que le trafic

L'activité sur les parcs autos a été plus résiliente que le trafic. Au total, les recettes s'élèvent à 30,1 M€ et progressent de 4 % par rapport à 2023.

Une gestion des flux de véhicules agile et dynamique a permis d'optimiser les revenus malgré une perte de capacités sur les parcs éloignés en raison des travaux d'aménagement des ombrières photovoltaïques.

L'année 2024 marque une évolution dans les comportements de la clientèle des parcs autos, en recherche de prix attractifs, quel que soit le type de clientèle affaires ou loisirs.

La réservation en ligne, grâce à un yield management dynamique progresse de 14,8 % et sa part de marché, en valeur, grimpe de 3 points.

A contrario, le paiement au comptant s'érode au fil du temps (- 1 % vs 2023) par manque de volume : la clientèle loisirs bascule sur la réservation. Quant à la clientèle affaires dont la durée de séjour augmente, elle délaisse progressivement les parcs de proximité en faveur des parcs éloignés pour des raisons budgétaires.

L'activité abonnés est en croissance de 7,4 % à la fois par de nouveaux abonnements et par la conversion vers des abonnements plus haut de gamme.

2024

États financiers consolidés

IFRS



sommaire

1 État de la situation financière	38	5.5. Actifs financiers	53
		5.6. Clients et comptes rattachés	54
		5.7. Autres actifs courants et non-courants	55
2 État du résultat global consolidé	39	5.8. Trésorerie et équivalent de trésorerie	56
		5.9. Composition du capital et autres réserves	56
3 Tableau de variations des capitaux propres consolidés	40	5.10. Emprunts et dettes financières	57
		5.11. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	59
4 Tableau des flux de trésorerie	41	5.12. Engagements de retraite et assimilés	60
		5.13. Provision pour risques et charges	62
5 Notes annexes aux comptes consolidés	42	5.14. Impôts courants et différés	63
		5.15. Fournisseurs et autres passifs courants et non-courants	64
1. Présentation du groupe	42	5.16. Information à la juste valeur des actifs et passifs financiers	65
2. Déclaration de conformité	42	6. Information relative à l'état du résultat global consolidé	66
3. Base de préparation des états financiers consolidés	42	6.1. Ventilation des revenus	66
3.1. Référentiel IFRS	43	6.2. Services extérieurs	67
3.2. Estimations comptables	43	6.3. Charges de personnel	67
3.3. Méthodes de consolidation	44	6.4. Impôts et taxes	68
3.4. Périmètre de consolidation	45	6.5. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	68
4. Faits caractéristiques de l'exercice	47	6.6. Autres produits et charges	68
5. Information relative à l'état de situation financière consolidée	48	6.7. Coût de l'endettement financier	69
5.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	48	6.8. Impôt sur le résultat et preuve d'impôt	69
5.2. Immeubles de placement	51	7. Engagement hors bilan	71
5.3. Pertes de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement	52	7.1. Transactions avec les parties liées	72
5.4. Participations dans les sociétés mises en équivalence	53	7.2. Principales opérations entre la société ATB et ses filiales	72
		7.3. Publicité des honoraires des CAC	72
		6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	73

1 État de la situation financière

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	5.1	1 062	919
Immobilisations corporelles	5.1	236 979	232 029
Immeubles de placement	5.2	43 878	47 341
Participations dans les sociétés mises en équivalence	5.4	4 281	3 885
Autres actifs financiers non courants	5.5	1 286	1 363
Autres actifs non courants	5.7	110	215
Impôts différés actifs	5.14	(0)	(0)
Actifs non courants		287 596	285 752
Clients et comptes rattachés	5.6	20 642	20 774
Autres créances courantes	5.7	48 795	49 023
Autres actifs financiers courants	5.5	598	5 089
Actifs d'impôts exigibles	5.14	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	67 421	91 471
Actifs courants		137 455	166 357
Total actifs		425 052	452 109

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	5.9	148	148
Primes liées au capital	5.9	–	–
Réserves consolidées et résultat net	5.9	109 128	119 850
Autres éléments de capitaux propres	5.9	(746)	280
Capitaux propres – part du groupe		108 530	120 279
Intérêts minoritaires	5.9	–	–
Capitaux propres		108 530	120 279
Emprunts et dettes financières à long terme	5.10	103 481	128 610
Provisions non courantes	5.13	69 498	64 929
Autres passifs non courants	5.15	27 741	28 329
Impôts différés passifs	5.14	14 690	14 609
Passifs non courants		215 410	236 478
Fournisseurs et comptes rattachés	5.15	18 834	19 245
Autres dettes courantes	5.15	37 663	35 452
Emprunts et dettes financières à court terme	5.10	41 493	40 048
Provisions courantes	5.13	–	–
Passifs d'impôt exigible	5.14	3 121	608
Passifs courants		101 112	95 353
Total capitaux propres et passifs		425 052	452 109

2 État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits des activités ordinaires	6.1	160 976	155 082
Charges externes	6.2	(70 934)	(69 255)
Charges de personnel	6.3	(25 871)	(25 185)
Impôts et taxes	6.4	(8 811)	(8 267)
Dotation nette aux amortissements	6.5	(27 822)	(26 549)
Dotation nette aux provisions	6.5	(274)	175
Autres produits d'exploitation	6.6	760	738
Autres charges d'exploitation	6.6	(860)	(832)
Résultat opérationnel courant		27 164	25 908
Autres produits (charges) opérationnels	6.6	(139)	(126)
Résultat opérationnel		27 025	25 782
Coût de l'endettement financier brut	6.7	(5 430)	(3 431)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	6.7	2 848	1 903
Coût de l'endettement financier net		(2 582)	(1 528)
Autres produits financiers	6.7	189	364
Autres charges financières	6.7	(104)	(106)
Charge d'impôt	6.8	(6 427)	(6 166)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6.3	848	637
Résultat net		18 948	18 983
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(989)	(124)
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		–	–
Éléments recyclables ultérieurement en résultat¹		(989)	(124)
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies		(38)	(161)
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat¹		(38)	(161)
Autres éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres		(1 026)	(286)
Résultat global		17 922	18 697
Résultat net		18 948	18 983
Part des intérêts minoritaires		–	–
Part du groupe		18 948	18 983
Résultat global		17 922	18 697
Part des intérêts minoritaires		–	–
Part du groupe		17 922	18 697
Résultat net par action – part du groupe			
Résultat net de base par action (en euros)		128	128

¹ Les autres éléments du résultat global sont présentés après effet d'impôt

6.4. Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Taxes foncières	(6 441)	(5 872)
Contribution économique territoriale	(1 219)	(1 305)
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 022)	(982)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(103)	(81)
Autres impôts et taxes	(26)	(27)
Total	(8 811)	(8 267)

6.5. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Amortissements des immobilisations	(23 548)	(23 011)
Dotation nette sur provision fin de concession	(4 274)	(3 538)
Créances clients	95	175
Total	(28 096)	(26 374)

6.6. Autres produits et charges

Le groupe bénéficie d'une subvention publique liée au résultat. En application de la norme IAS 20 relative à la comptabilisation des subventions publiques, cette subvention est reconnue en produits, sur une base systématique et rationnelle, sur les périodes au cours desquelles sont comptabilisés en charges les coûts que celle-ci a pour objet de compenser (principalement des charges de personnel).

Les autres charges opérationnelles nettes, courantes et non courantes, s'élèvent à 239 k€.

L'impact sur le résultat opérationnel courant est une charge nette de 100 k€ et se décompose comme suit :

- › 760 k€ de produits courants concernant principalement les frais de gestion TNSA pour 233 k€ et 59 k€ d'indemnités d'assurance sur divers sinistres; par ailleurs, un produit de 276 k€ a été comptabilisé au titre d'une subvention publique européenne obtenue dans le cadre de la participation au projet Stargate, visant à accélérer la décarbonation du transport aérien;
- › 860 k€ de charges opérationnelles courantes constituées notamment des intérêts dus sur les avances de l'État au titre des dépenses de sûreté/sécurité pour 337 k€ et de la TVA à reverser au titre des activités relatives à la sûreté et sécurité de diverses charges de gestion courante pour 164 k€.

L'impact sur le résultat opérationnel non courant est une charge nette de 139 k€ constituée principalement par la valeur nette comptable des immobilisations mises au rebut pour 470 k€.

6.7. Coût de l'endettement financier

Il comprend les charges payées sur les emprunts ainsi que calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et diminuées des produits de placements encaissés et calculés en utilisant la méthode la même méthode.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charges brutes d'intérêts liées à l'endettement	(5 767)	(3 534)
Résultat des dérivés de taux	336	103
Coût de l'endettement financier brut	(5 430)	(3 431)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 848	1 903
Coût de l'endettement financier net	(2 582)	(1 528)
Autres charges financières	(104)	(106)
Autres produits financiers	189	364
Charges financières nettes	(2 498)	(1 271)

Le coût de l'endettement net augmente en lien avec la hausse des charges d'intérêt, en particulier sur la tranche de refinancement intégralement tirée en 2023. Cette hausse est toutefois modérée par l'augmentation de la rémunération de la trésorerie dans un contexte de taux favorable.

6.8. Impôt sur le résultat et preuve d'impôt

Le groupe comptabilise l'impôt exigible et l'impôt différé conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 12.

La ligne «impôt sur les résultats» du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées.

Impôts exigibles

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû aux administrations fiscales par le groupe en vertu de la convention d'intégration fiscale conclue entre l'Aéroport Toulouse-Blagnac et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le groupe a choisi de qualifier la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en charge opérationnelle, hors du champ de la norme IAS 12.

